

Instruction populaire sur le choléra-morbus : et rapport fait à l'intendance sanitaire du département du Bas-Rhin par son Comité médical, et publié par cette intendance.

Contributors

Intendance sanitaire du département du Bas-Rhin.

Publication/Creation

Strasbourg : De l'imprimerie de F.G. Levrault, [1828?]

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/nwzrh2j4>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

INSTRUCTION POPULAIRE
SUR
LE CHOLÉRA-MORBUS,
ET
RAPPORT

Fait à l'Intendance sanitaire du département du Bas-Rhin par son Comité médical, et publié par cette intendance.

INS

1636/P

INSTRUCTION POPULAIRE

SUR

LE CHOLÉRA-MORBUS.

RAPPORT.

MESSIEURS,

Le choléra d'Asie, né dans le Bengale, envahit en 1817 toutes les Indes orientales. D'un côté il parvint jusqu'à Bombay, d'un autre côté jusqu'au Siam et à Malacca. De là il pénétra en Chine, revint aux Philippines, aux Moluques, à Sumatra, à Java, à l'Isle-de-France; il se répandit ensuite en Perse, en Arabie, dans l'Asie mineure; en 1828 il apparut à Astracan, au nord de la mer Caspienne, et à Antioche, sur la côte orientale de la Méditerranée. Après avoir moissonné dans sa marche environ six millions d'individus, le choléra paraissait assoupi aux frontières de l'Europe; il se réveilla tout à coup pour pénétrer en Russie; en trois mois il parcourut 50,000 lieues carrées de cet empire, décima Moscou, suivit les armées russes sur

les champs de bataille de la Pologne, gagna la Hongrie, l'Autriche et la Prusse, d'où il menace le reste de l'Allemagne et toute l'Europe occidentale.

Cette maladie, dont le nom seul répand la terreur, a conservé sa forme, sa nature et son caractère primitifs; elle offre encore après quatorze ans de migrations à travers les climats les plus différens, et sous l'influence des saisons les plus opposées, les mêmes symptômes et la même physionomie que dans son lieu natal.

Cette circonstance si remarquable fit déjà présumer que la propagation du choléra était due à un principe matériel, à un miasme particulier, et qu'elle ne dépendait pas de la constitution de l'atmosphère propre à chaque contrée, à chaque localité que la maladie avait parcourues.

Cette présomption acquit plus de force, et le miasme admis parut être *contagieux* dès qu'on eut observé attentivement l'itinéraire de la maladie. On eut alors la conviction qu'elle ne s'astreignait point à une direction déterminée, qu'elle ne se répandait point au gré des vents; mais qu'elle se portait constamment soit avec les armées sur le théâtre de la guerre, soit avec les voyageurs et les

marchandises d'un pays infecté à un autre qui ne l'était point; on s'assura que, suivant les routes du commerce, soit par terre, soit par mer, ainsi que le cours des rivières navigables, elle visitait de préférence les ports et les villes maritimes, lieux où le rassemblement d'un grand nombre d'hommes favorise d'ailleurs son développement.

Ces faits, qui paraissent si concluans en faveur de l'existence d'un principe contagieux, ont imposé à tous les gouvernemens éclairés l'obligation d'employer des mesures efficaces pour s'opposer aux progrès du choléra. Ces mesures ont été prises dans presque tous les pays de l'Europe : des instructions ont été adressées aux autorités, de sages conseils ont été donnés aux particuliers, et l'on a mis en pratique tout ce que la prudence commande dans des circonstances aussi graves et aussi critiques.

Nous n'ignorons pas que, dans ces derniers temps surtout, des autorités imposantes se sont élevées contre la propriété contagieuse du choléra; nous savons que des observations recueillies par des esprits sages et judicieux, que des expériences dangereuses auxquelles des médecins ont eu le courage de se soumettre, ont accrédité cette opinion, et qu'elle

a eu pour résultat de faire considérer les précautions contre la contagion non-seulement comme inutiles, mais même comme dangereuses.

Sans prétendre trancher ici cette question importante, et sans invoquer à notre tour des faits bien constatés qui établissent selon nous la contagion de la manière la plus irréfragable, nous nous bornerons à une observation générale qui nous paraît concluante : c'est le nombre beaucoup plus restreint des victimes du choléra dans les pays assujettis aux mesures de police médicale, comparé à celui des lieux où ces mesures n'ont point été prescrites, ou n'ont pas pu être exécutées à raison de l'état de guerre, ou ont été repoussées par l'aveugle fureur d'une population égarée.

Le gouvernement du Roi, ne pouvant dans une question aussi grave s'appuyer avec sécurité sur une opinion controversée, a sagement prescrit l'organisation d'un service sanitaire dans vingt départemens. Ses ordres ont été exécutés sur les bords du Rhin : des intendances et des sous-intendances sanitaires sont organisées dans différens points du département; leurs fonctionnaires sont à leur poste, leurs devoirs sont tracés, et leur activité a commencé à s'exercer.

Il ne reste plus qu'à adresser à nos concitoyens, à l'approche du danger, quelques avis sur les précautions qu'ils auront à prendre soit avant soit pendant l'épidémie, si le choléra s'approche de nous ou s'il vient à nous envahir. Nous dirons ensuite quelques mots sur les soins que réclame la convalescence, et nous terminerons par quelques conseils adressés aux personnes qui soignent les malades. C'est dans cette vue que nous avons l'honneur de vous soumettre le projet d'instruction populaire suivant.

INSTRUCTION.

L'intendance sanitaire, convaincue qu'il existe des moyens propres non-seulement à se garantir contre le choléra-morbus, mais aussi à le combattre avec succès lorsqu'il s'est déjà manifesté, croit devoir faire connaître les uns et les autres au public, afin que chacun puisse y recourir en temps utile; car, comme on l'a dit avec vérité, dans cette maladie, la perte d'une heure peut quelquefois entraîner la perte de la vie.

§. 1. *Moyens propres à prévenir le choléra.*

Ces moyens consistent à éviter tout ce qui peut prédisposer le corps à contracter cette maladie ou en favoriser le développement; ils ne diffèrent point de ceux qui de tout temps ont été recommandés pour maintenir la santé.

Nous allons les rappeler brièvement.

1. L'expérience ayant démontré qu'une atmosphère salubre s'oppose à la propagation de toutes les maladies épidémiques, il est de première nécessité de purifier l'air qu'on respire. Ainsi les appartemens, et surtout les chambres à coucher, doivent être aérées deux fois par jour, le matin et à midi; les ordures qu'elles renferment doivent être enle-

vées ; les animaux domestiques en seront éloignés. Les chambres ne doivent pas être tenues trop chaudes, même pendant l'hiver ; on y brûlera de temps à autre du bois de genièvre, et on soumettra du vinaigre à une douce et lente évaporation. On donnera la même attention au nettoyage des escaliers, lieux d'aisances, cours, basses-cours, rues et carrefours.

A ces moyens ordinaires on associera, si le danger approche ou s'il existe déjà, des fumigations avec le chlore, que l'on prépare de la manière suivante : quatre onces environ de sel de cuisine sont mêlées avec autant de manganèse en poudre dans une assiette de faïence, ou une terrine de grès ou de poterie vernissée ; sur ce mélange on verse successivement à peu près deux onces d'acide sulfurique affaibli préalablement avec autant d'eau. Les vapeurs qui se dégagent de suite suffisent pour assainir un vaste appartement, et n'exigent d'autres précautions que celles de ne pas les inspirer directement et d'enduire d'huile ou de graisse les métaux de la chambre afin de les garantir de l'oxidation (rouille).

Une méthode plus simple consiste à arroser l'appartement plusieurs fois par jour avec une solution d'une once de chlorure de chaux dans une livre d'eau, ou à suspendre au plafond une serviette trempée dans ce liquide, ou enfin, à laisser évaporer deux onces de chlorure de chaux sec, recueilli dans

une bassine de grès, de verre ou de faïence¹. Pour faciliter l'évaporation des mélanges reçus dans un vase, on les remue avec une tige en verre, telle qu'un morceau de tube de baromètre ou avec un tuyau de pipe.

Si l'assainissement est absolument nécessaire dans les maisons des particuliers, il l'est bien plus encore dans tous les lieux où il y a réunion ou même encombrement de beaucoup de personnes, comme dans les ateliers, les écoles, les casernes, les hôpitaux, les prisons, etc.

2. La propreté du corps et des vêtements n'est pas un moyen moins essentiel pour la conservation de la santé et conséquemment pour éviter l'action des causes morbifiques infectantes. En prenant de temps en temps des bains tièdes, c'est-à-dire de 25 à 28° R., ou en se lavant tout le corps avec de l'eau tiède, à laquelle on aura ajouté du vinaigre ou du chlorure de chaux, on favorisera la transpiration cutanée, fonction indispensable pour se préserver d'une foule de maladies. Cette transpiration sera ensuite entretenue par un gilet en laine porté sur la peau; le bas-ventre sera constamment tenu chaud, soit au moyen

¹ Nous saisissons cette occasion pour revendiquer la priorité de la précieuse découverte du chlorure de chaux, surtout de son emploi à sec, en faveur de notre confrère M. Masuyer. L'un de nous l'avait employé depuis long-temps d'après le conseil de ce professeur pour assainir les salles de dissection.

de ce gilet, soit par une ceinture en laine. Le refroidissement des pieds étant surtout à craindre, ces parties doivent également être tenues chaudes au moyen de bas en laine et de bonnes chaussures.

En suivant ces conseils, on évitera l'action subite des variations de l'atmosphère, et on se trouvera constamment prémuni contre l'humidité et le froid.

Il est bien entendu qu'on doit souvent changer de linge de corps et de lit, ainsi que de vêtements, et qu'il est essentiel de soumettre ces derniers à une ventilation à l'air libre ou aux vapeurs du chlore.

3. Un degré modéré d'activité étant indispensablement nécessaire à l'entretien de la santé, on se donnera tous les jours du mouvement à l'air libre, soit à pied, soit à cheval. Au reste, chacun se livrera avec sécurité à son travail. Cependant l'artisan ne se fatiguera pas trop dans son atelier, ni l'homme de lettres dans son cabinet, et l'un et l'autre se garderont de prolonger leurs travaux fort avant dans la nuit. Il est en effet inutile d'observer que les hommes, quelle que soit leur condition, doivent, dans l'intérêt de leur santé, consacrer la nuit uniquement au repos.

Quant au pauvre, en lui procurant du travail, on fournira à ses besoins en même temps qu'on contribuera à l'entretien de sa santé.

4. Le choléra attaquant toujours d'une manière très-marquée les organes de la digestion, rien ne

dispose davantage à le contracter que l'affaiblissement ou le dérangement de ces organes par un mauvais régime, et par des alimens indigestes et malsains. Ceux qu'on doit éviter avec le plus grand soin, sont les fruits, les choux, la choux-croute, les champignons, les truffes, les concombres, le melon, la salade, les œufs durs, le fromage, le boudin, la graisse et les huiles, ainsi que la pâtisserie.

On préférera les viandes de bœuf, de veau, de mouton, la volaille, le gibier, le poisson, à l'exception de l'anguille, les cuisses de grenouilles; certains articles de la charcuterie, tels que le jambon sans lard, les saucisses, pourvu qu'elles soient un peu épicées et pas trop chargées de graisse; parmi les végétaux, ceux qui renferment de la fécule, par exemple, le riz, l'orge, le gruau, le sagou, la pomme de terre, la châtaigne; ceux aussi qui, outre leur qualité nutritive, sont d'une facile digestion, ou jouissent de quelque qualité stimulante, ou de quelque propriété spéciale, tels que l'asperge, la carotte, l'estragon, le cerfeuil, le raifort cuit, le céleri, etc.

Pour soutenir les forces digestives, il sera utile d'assaisonner les alimens avec du poivre ou de la moutarde, du cumin, du gingembre, de la cannelle, de la muscade, de l'ail, etc.

Quant aux boissons, on se gardera d'user de celles qui sont trop acides ou qui passent facilement à la

fermentation , comme le cidre, la bière non encore faite, du lait caillé et acide, la limonade, les eaux minérales. L'eau très-fraîche doit aussi être interdite toute pure.

Par contre on conseillera l'usage modéré d'un bon vin, d'une bonne bière, et même, si la personne en a contracté l'habitude, d'un peu de bonne eau-de-vie, à laquelle on fera bien d'ajouter des aromates, tels que de l'anis, du calamus aromatique, des écorces d'oranges, des baies de genièvre, des racines d'angélique, etc. L'usage du café et du chocolat est également permis. Il est bien entendu que la sobriété en toutes choses, pour les alimens comme pour les boissons, doit être soigneusement observée. Il est constant en effet que le choléra attaque préféablement ceux qui se livrent à l'intempérance, à l'ivrognerie, ou qui commettent des excès en quelque genre que ce soit.

C'est ici le lieu de prémunir le public contre un abus depuis long-temps enraciné, celui de prendre de temps à autre des laxatifs, dans la vue de se débarrasser de matières impures qu'on suppose accumulées dans les intestins. Cette pratique, qui a peu d'inconvéniens dans des temps ordinaires, devient funeste lorsqu'il règne des épidémies de diarrhée, de dysenterie, et à plus forte raison de choléra; elle est même très-propre à favoriser l'invasion de cette dernière maladie.

5. Outre les précautions physiques contre la contagion, il est encore des moyens moraux qu'il ne faut pas négliger, car ils ont une grande influence sur la santé. On peut soutenir sans crainte d'être contredit, que rien ne prédispose mieux au choléra que la peur, la tristesse et l'abattement; ces passions sédatives agissent directement et d'une manière extrêmement fâcheuse sur les organes que la maladie aime à envahir. Il est donc nécessaire de bannir toute crainte et de ne point s'exagérer le danger; il faut, au contraire, se livrer à l'espoir fondé de trouver la maladie beaucoup moins terrible qu'on ne s'y était attendu.

Tout, en effet, nous invite à croire que si le choléra doit nous atteindre, il se sera dépouillé de sa première malignité, et que, semblable à d'autres épidémies qui ont déjà sévi dans nos contrées et qui y ont été moins meurtrières que partout ailleurs, il ne choisira ses victimes que parmi les personnes que le défaut de précautions, les écarts de régime ou d'autres excès auront rendues plus accessibles à ses coups. Déjà nous savons qu'il a perdu peu à peu de sa force en s'avancant depuis l'Inde jusqu'aux lieux où il est récemment arrivé, et que, grâce aux sages mesures prises par les gouvernemens éclairés, le nombre de ses victimes est beaucoup plus restreint que dans les pays peu civilisés qu'il avait parcourus avant de pénétrer en Europe.

§. 2. *Premiers soins à donner aux personnes attequées du choléra.*

Si le choléra doit parvenir jusqu'à nous, il importe d'éclairer d'avance nos concitoyens sur la conduite qu'ils auront à tenir en attendant l'arrivée d'un médecin. Pour cela il est nécessaire de leur indiquer d'abord les principaux symptômes auxquels ils pourront reconnaître la maladie.

Après un sentiment de malaise général, d'oppression et de lassitude dans les membres, le malade éprouve une constriction, et ensuite une douleur vive dans le creux de l'estomac : il se plaint de vertiges, de mal de tête, d'un abattement extrême. Il est saisi d'un froid tout-à-fait particulier : il est attaqué de coliques, qui sont bientôt suivies de selles aqueuses et quelquefois rougeâtres, mais excessivement nombreuses et accompagnées d'un sentiment de brûlure à l'anus, comme si on y avait appliqué de l'eau bouillante; il a des envies de vomir qui dégénèrent en vomissemens fréquens de matières aqueuses et blanchâtres, le plus communément fades et inodores, mêlées quelquefois de flocons glaireux. Il est dévoré d'une soif ardente; ses urines sont complètement supprimées; la respiration est gênée et suspicieuse. Il éprouve une grande anxiété; il a des accès de défaillance, sa voix s'affaiblit et s'éteint;

ses membres deviennent froids comme du marbre, et il y sent des tiraillemens, des crampes, des douleurs violentes et des mouvemens convulsifs; tout son corps est attaqué de spasmes tétaniques; ses doigts et ses orteils se froncent à leurs extrémités et se plissent d'une manière particulière, tandis que le reste de la peau offre des taches bleuâtres; les joues s'enfoncent, le visage se décompose; les yeux, caves et cernés, rentrent pour ainsi dire dans leurs orbites; la langue est pâle et froide; le pouls devient si petit et si faible qu'à peine on peut le sentir; la mort arrive souvent au bout de vingt-quatre heures et même quelquefois plus tôt.

A la première apparition d'un ou de plusieurs de ces symptômes, il faut s'empresser d'invoquer les secours d'un médecin; mais avant qu'il n'arrive sur les lieux, il faut séparer, s'il est possible, le malade des autres membres de sa famille et ne laisser près de lui que les personnes indispensables pour le soigner. On commence par donner à l'appartement une chaleur de 16 à 18° R. On couche ensuite le malade dans son lit; on lui frotte le corps, et principalement les pieds et les mains, la poitrine et le ventre avec des flanelles chaudes ou avec une brosse douce; et on lui fait boire, de demi-heure en demi-heure, une demi-tasse d'infusion de camomille, de mélisse ou de menthe poivrée. Après les frictions sèches on passe à des lotions avec de l'eau chaude, à laquelle

on aura ajouté un tiers de vinaigre. Pendant que tout ceci s'exécute, on prépare un bain dont la chaleur doit être de 30 à 32° R., et auquel on ajoute une once et demie de chlorure de chaux, ou trois livres de lessive alcaline, ou, à leur défaut, six livres de sel de cuisine, ou bien deux livres de savon. On laisse le malade une heure dans ce bain, s'il est possible; on maintiendra ce bain à la même température en ajoutant de temps à autre de l'eau chaude. Au sortir du bain, on essuie le malade avec de la flanelle chauffée, et on le frictionne avec différentes substances toujours chaudes, telles que de l'eau-de-vie camphrée, du vin, une décoction de farine de moutarde, de l'esprit de savon ou de l'esprit de sel ammoniac. On continue ces frictions jusqu'à ce que la chaleur naturelle se soit rétablie et que le malade tombe dans un doux sommeil.

Nous ne devons pas passer sous silence un moyen plus composé à la vérité, mais qui a été employé en Gallicie avec un succès presque incroyable, puisqu'on assure que sur 240 malades il n'en mourut que deux. On prend du camphre, du poivre et de la farine de moutarde, de chaque une demi-once, un gros de poudre de cantharides, une cuillerée d'ail : on mêle ces substances; et après les avoir broyées dans un mortier, on les conserve dans une bouteille remplie de deux chopines d'eau-de-vie et d'une chopine de vinaigre, qu'on expose pendant

douze à vingt-quatre heures à la chaleur du soleil ou à celle du four ; puis on passe la liqueur. Cette infusion spiritueuse sert à frictionner le malade, mais sans le découvrir, sur les membres, la poitrine et le bas-ventre ; en même temps on lui fait boire une des infusions théiformes ci-dessus indiquées. Au bout d'une demi-heure de frictions, il survient ordinairement une forte sueur, qu'on entretient pendant deux heures au moyen de couvertures dont on charge le malade ; on empêche celui-ci de dormir pendant ce temps ; on lui permet plus tard un sommeil dont ordinairement il se réveille tout-à-fait hors de danger.

Si le malade n'avait pas les moyens de se procurer une baignoire, on emploierait des bains de vapeurs de la manière suivante. Le malade, enveloppé d'une couverture en laine, est assis sur une chaise sous laquelle on place un vase contenant des briques ou des morceaux de fer très-chauds qu'on arrose d'eau vinaigrée. Il s'en dégage aussitôt des vapeurs qui ne manquent pas de produire au bout d'un quart d'heure, avec une abondante transpiration, un soulagement extrêmement marqué. Si le malade était trop faible pour qu'on pût l'asseoir, on placera l'appareil sous un lit garni d'un fond sanglé et dont on aura préalablement retiré la paille et le matelas.

On peu aussi remplacer ce bain de vapeurs par

des fomentations avec de l'eau sinapisée, qu'on prépare avec une suffisante quantité d'eau dans laquelle on fait cuire une demi-livre de farine de moutarde. On trempe dans cette décoction presque bouillante des couvertures de laine dont on enveloppe le malade, après les avoir promptement exprimés.

Après ces fomentations, ces bains de vapeurs ou ces bains de corps, on reprend les frictions de la manière ci-dessus décrite.

Si ces moyens ne produisaient pas tout le bien qu'on en attend, que les symptômes augmentassent et que le malade fût encore privé de l'assistance du médecin, il faudrait recourir à des sinapismes appliqués tout chauds sur la région de l'estomac. A défaut de ces sinapismes, on pourra laisser tomber, d'une certaine hauteur et par gouttes, de l'eau bouillante sur cette même région ; après quoi on couvrira le bas-ventre de sachets de fleurs de camomille préalablement trempés dans une décoction de ces mêmes fleurs, et on les renouvellera de quart en quart d'heure. Enfin, on appliquera contre les pieds de petits sacs remplis de sable fin très-chaud.

On calmera les tranchées et les coliques qui accompagnent la diarrhée par des lavemens répétés de demi-heure en demi-heure, et préparés avec une cuillerée à soupe de poudre d'amidon, dissoute dans suffisante quantité d'eau chaude, ou bien avec

de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir six têtes de pavots concassées, et à laquelle on aura ajouté un jaune d'œuf ou deux cuillerées à bouche d'huile d'olives.

Pour apaiser les vomissemens excessifs, on se procurera la poudre anti-émétique suivante : magnésie carbonatée, trois gros ; acide tartarique cristallisé, un gros ; sucre blanc, une demi-once : mêlés. On prend, de demi-heure en demi-heure, une petite cuillerée à café de cette poudre dans une tasse d'eau qu'on fait avaler pendant l'effervescence.

Si les malades étaient tout-à-fait privés des secours d'un médecin (ce qui pourrait arriver dans des endroits isolés ou dans des villages situés à une certaine distance des lieux où réside un homme de l'art), on devrait faire usage des médicamens suivans, qu'il sera nécessaire de se procurer d'avance.

On fait préparer à la pharmacie six paquets au moins de chacune des deux poudres suivantes : l'une composée de douze grains de magnésie carbonatée et d'autant de sucre blanc ; l'autre d'un grain et demi d'extrait de jusquiame et de douze grains de sucre blanc. Ces poudres (dont on ne fait prendre que la moitié de la dose aux enfans au-dessous de douze ans) se donnent alternativement de demi-heure en demi-heure dans une cuillerée à bouche de thé de camomille ou de menthe poivrée : de sorte qu'un malade adulte aura pris les douze

paquets dans l'espace de six heures. Si l'une ou l'autre était rendue par le vomissement, on pourrait y revenir au bout d'un quart d'heure.

Si ces mêmes poudres avaient été administrées sans succès, on aurait recours à l'usage interne de l'eau-de-vie camphrée. On en mêlerait deux cuillérées à café avec douze cuillérées à bouche d'une eau mucilagineuse, et on donnerait au malade de cinq minutes en cinq minutes une cuillérée à café de ce mélange.

Tels sont les moyens à employer pendant presque toute la durée de la maladie.

§. 3. *Soins à donner aux personnes convalescentes du choléra.*

Lorsque la maladie est terminée, il importe de prémunir les organes de la digestion contre toute irritation qui pourrait la renouveler ou du moins s'opposer au rétablissement des forces. Pour remplir cette vue, on recommande l'usage de médicamens adoucissans, mais en même temps toniques et légèrement aromatiques : par exemple le lichen d'Islande avec une infusion de fenouil ou de mélisse. Le régime consistera dans des potages nourrissans, particulièrement de riz et d'orge. Du moment que l'estomac reprend ses fonctions, on permet l'usage de viandes rôties, d'un bon vin et du café.

§. 4. *Conseils aux personnes qui soignent les malades.*

Pour terminer cette instruction populaire , indiquons aux personnes qui soignent les malades attaqués du choléra, la manière dont elles pourront se garantir contre cette maladie.

Nous leur conseillons de ne jamais approcher des malades à jeun , mais seulement après avoir pris du café, du thé, du vin, ou même un peu de liqueur ou de kirschenwasser, auxquelles on aura mêlé une cuillerée à bouche d'une essence stomachique, par exemple, d'une teinture de calamus aromatique ou d'écorces d'oranges. On recommande surtout la teinture suivante, que chacun peut préparer soi-même. Deux gros d'absinthe, autant d'écorces d'oranges, de racine d'angélique, de gingembre, et un gros de clous de girofle, sont infusés, pendant deux ou trois jours, dans une chopine et demie d'esprit de vin. Au bout de ce temps on passe la liqueur et on en mêle trois onces avec une chopine et demie de kirschenwasser, ou d'eau d'anis, et on prend une ou deux cuillerées à bouche de ce mélange avant d'entrer chez le malade.

On évitera d'inspirer sans nécessité l'haleine du malade; de respirer la vapeur qui sort de son lit, sans avoir flairé un petit flacon rempli d'une solu-

tion de chlore dont on doit être muni. Si les personnes qui soignent les malades sont habituées à fumer du tabac, on peut le leur permettre, mais en leur recommandant de cracher leur salive. Nous déconseillons l'usage du tabac à priser. Au reste, nous supposons que l'appartement lui-même est toujours chargé d'une atmosphère de chlore au moyen d'un des procédés que nous avons indiqués plus haut, lorsqu'il s'agissait de l'assainissement des habitations.

Mais il ne suffit pas de mettre constamment en usage les moyens propres à purifier l'air, il faut empêcher qu'il ne se corrompe de nouveau par des exhalaisons malsaines et capables d'entretenir le foyer de la maladie. On devra en conséquence éloigner de suite de l'appartement du malade tous vêtements inutiles, les chemises qu'il vient de quitter, les draps de lit dont il vient d'être changé, et surtout les déjections, qui, de même que dans la dysenterie, sont peut-être le véhicule le mieux constaté du principe contagieux. Les vases qui doivent les recevoir, doivent être lavés plusieurs fois par jour avec une solution de chlorure de chaux; ils peuvent même en contenir toujours une certaine quantité.

Les personnes chargées de soigner le malade se laveront soigneusement les mains et même le visage avec une dissolution très-affaiblie de chlorure de chaux (par exemple, une partie de chlorure sur cent

parties d'eau); elles se rinceront souvent la bouche avec de l'eau vinaigrée ou de l'eau vineuse, et soumettront leurs habits à des ventilations répétées ou aux vapeurs de chlore. Mais ce qui contribuera le plus à maintenir leur santé et à les soustraire à la contagion, c'est de bannir toute crainte. Or la sécurité de l'ame accompagne presque toujours la conscience d'avoir fait une bonne action et rempli un devoir sacré. Il est extraordinairement rare que les médecins et les infirmiers soient les victimes de la maladie; c'est un fait sur lequel on s'accorde généralement. Ce privilège, ils le tiennent sans doute de la disposition de leur moral, et c'est une observation bien rassurante pour ceux qui approchent les malades et qui leur prodiguent des soins.

Telle est, Messieurs, l'instruction que nous vous proposons d'adresser au public sur le choléra. Dans sa rédaction nous nous sommes particulièrement attachés à la clarté du style, peut-être aux dépens de la concision; mais nous avons pensé qu'on ne saurait supprimer des détails qui, minutieux dans d'autres circonstances, nous ont paru indispensables dans un sujet aussi grave.

Nous terminerons ce rapport en vous soumettant quelques réflexions sur deux points

importans qui nous semblent devoir appeler d'avance votre sollicitude et celle de l'autorité.

Quelque utile qu'il soit d'isoler une contrée ou une ville pour la soustraire à la contagion, cette mesure devient presque impraticable, lorsqu'il s'agit de l'appliquer à des quartiers, à des rues ou à des maisons. Les craintes qu'elle augmente, les communications entre les habitans qu'elle interrompt, la stagnation dans les affaires qu'elle amène, exaspèrent les esprits et occasionnent des désordres qu'on ne parvient qu'avec peine à réprimer. Sans citer la Russie et la Hongrie, nous en avons eu la preuve même dans des pays où la civilisation est parvenue à un degré très-avancé. Aussi voyons-nous que les gouvernemens les plus soigneux de garantir leurs frontières et les plus portés aux moyens de rigueur dans l'établissement de cordons sanitaires, les abandonnent dès que la maladie est parvenue dans l'intérieur de leurs villes, témoins celles de Berlin et de Vienne. Dans l'une et dans l'autre de ces capitales on s'est relâché sur les mesures qu'on avait publiées d'avance, et on n'a pas vu que la maladie s'y fût plus fortement répandue.

Au lieu donc de cerner les maisons et les

rues, et de rompre ainsi toutes les communications, que l'autorité se borne à éclairer les habitans sur le danger qu'ils courent en approchant imprudemment et sans nécessité des malades, et sans prendre aucune précaution. Qu'elle ouvre un asile aux pauvres qui n'ont pas les moyens de se faire traiter chez eux, et qu'à ceux d'entre eux qui ne peuvent se séparer qu'avec peine de leur famille et des personnes qui leur sont chères, on accorde gratuitement les secours de la médecine, en y comprenant les moyens de désinfection. Le chlorure étant le principal et le moins coûteux, il serait à désirer qu'on en fît une ample distribution. Et pourquoi n'en arroserait-on pas certaines rues étroites, véritables foyers d'infection et de miasmes, comme on le fait avec l'eau simple à l'égard des places publiques dans les fortes chaleurs de l'été?

Ceci nous conduit naturellement à solliciter dès ce moment, pour l'assainissement de notre cité des travaux qui donneraient en même temps de l'ouvrage à la population indigente. Nous avons à Strasbourg des quartiers qui ne sont point pavés et où, dans les temps de pluie, le sol est transformé en un terrain humide et marécageux, dont l'exha-

laison est, comme chacun sait, très-insalubre. Les fossés des remparts et des fortifications devraient être curés, pour que l'eau y eût un cours plus rapide. La rivière d'Ill, dont les eaux sont quelquefois très-basses, laisse à découvert sur ses bords un terrain fangeux, formé de toutes sortes d'immondices et de plantes aquatiques en putréfaction. Peut-être aussi trouvera-t-on des égouts à nettoyer, des étangs à combler, des marais à dessécher, etc. Nous ne doutons point que l'autorité ne fasse tous ses efforts pour diminuer autant que possible ces fâcheuses influences.

Au reste, Messieurs, nous aurons bientôt l'honneur de vous soumettre un second travail dont vous nous avez également chargés, c'est-à-dire un projet de règlement de police médicale, particulièrement applicable au choléra-morbus.

Les membres du Comité médical,

Signés ROUX, EH RMANN, NESTLER, VILLE-
MAIN, BOECKEL, et LOBSTEIN, Rapporteur.

L'intendance sanitaire, après avoir entendu, dans sa séance du 21 Octobre, le rapport de son comité médical, l'adopte et en arrête l'impression.

Les membres de l'intendance,

Signés : FR. DE TÜRCKHEIM, Président ; BRAYER, Lieutenant-général commandant la division ; SENGENWALD, Président du tribunal de commerce ; SAUVAGE, Membre de la chambre de commerce ; STRIEBECK, Administrateur des hospices civils ; DEU, Directeur des douanes ; les docteurs ROUX, LOBSTEIN, EHLMANN, NESTLER, VILLEMAIN, et BÆCKEL, Secrétaire.